

Compte-rendu succinct du conseil municipal du 11 mars 2021

Madame le Maire ouvre la séance à 19h06.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 18 février 2021

Le procès-verbal de la séance du jeudi 18 février 2021 est approuvé à l'unanimité des votants.

BÂTIMENT

1- DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION DE LA MAIRIE – VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF

Le Conseil Municipal décide :

- DE VALIDER l'Avant-Projet Définitif présenté et l'enveloppe prévisionnelle des travaux de 1 234 500 € HT, comprenant des surfaces de bureaux supplémentaires par rapport au programme initial et la rénovation énergétique selon critères SYDEV de la salle du conseil.
- D'AUTORISER Madame le Maire à signer l'avenant de forfaitisation de la rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre s'élevant à 139 004,70 € HT, inclus mission STD (simulation thermodynamique).
- D'AUTORISER Madame le Maire à signer l'avenant de forfaitisation de la rémunération de l'assistant à maîtrise d'ouvrage s'élevant à 49 424.85 € HT.
- D'AUTORISER Madame le Maire à lancer la consultation pour les marchés de travaux.
- DE DONNER tous pouvoirs à Madame le Maire pour effectuer tous les actes et prendre toutes décisions dans la mise en œuvre de la procédure de passation pour le choix des différentes entreprises.
- DE PRECISER que les dépenses correspondantes seront supportées par le Budget Général en section d'investissement sur le programme 310.

URBANISME

2- PROPRIETE COMMUNALE 6 CHEMIN DES ORMEAUX - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA DEMANDE DE PERMIS DE DEMOLIR

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire :

- A DEPOSER un dossier de demande de permis de démolir de la maison située au 6 Chemin des Ormeaux.
- A SIGNER tout document s'y rapportant.

Madame le Maire lève la séance à 20h24.